

LES DÉFIS urbains

Le Parc Blandan de Lyon

A l'articulation de trois arrondissements lyonnais, le site de la caserne Sergent Blandan offre un espace vert de 17 ha situé à mi-distance du parc de la Tête d'Or et du parc de Gerland. Inauguré pour partie en 2014, le Parc Blandan constitue à présent un maillon important dans la structuration de la trame verte lyonnaise. Une nouvelle phase d'aménagement est aujourd'hui enclenchée.

ENJEUX

En 1996, la Caserne Sergent Blandan est occupée par l'armée notamment pour le service militaire des jeunes appelés. Avec la refonte du service militaire, la vocation de ce site disparaît progressivement. En 2008, la communauté urbaine devient propriétaire de la caserne pour y créer le prochain parc urbain de loisirs, troisième parc de Lyon par la superficie. La particularité du Parc Blandan s'inscrit dans son histoire et dans les enjeux de reconversion de ce site militaire. Le parc est constitué d'un enchaînement de lieux se différenciant les uns des autres par leur fonction originelle : le fort en hauteur, les douves en défense, la place d'armes ouverte sur la ville. Le chemin de ronde peut ainsi devenir une boucle pour les joggeurs. Deux bâtiments du fort seront transformés en jardins suspendus et en caserne végétale. De vastes espaces ouverts permettront d'accueillir de nombreux visiteurs et de les amener à découvrir des points de vue singuliers du parc. Les concepteurs ont joué avec la configuration des lieux pour créer des lieux d'ambiances variés. En parallèle de l'aménagement du parc, les premières réhabilitations des



La vague des remparts, aire de jeux dans le parc Blandan © Laurence Danière



Première phase construite du parc Blandan © Base

LES DEFIS URBAINS RELEVÉS

Le projet propose une véritable stratégie écologique construite sur l'adaptation au contexte local (sols pauvres voire absents, sous-sols très drainants), aux contraintes de gestion et aux usages futurs. Le choix d'une palette végétale adaptée au site permet de réduire le coût d'entretien et d'arrosage. Les massifs ont été pensés comme un écosystème où la concurrence entre les espèces garantit la diversité et fait naître de nouvelles plantes au fil du temps. Le parc préserve les éléments écologiques en place : boisements, prairies sèches, vieux arbres et murets. Les pierres issues des démolitions ont été réemployées pour reconstituer la ligne de contrescarpe. De jeunes plants sont installés dans les fissures des dalles béton des anciens hangars de la caserne pour favoriser l'expansion d'autres espèces. Un vaste espace a été réservé pour l'aménagement de terrains de sport. Les 3 ha de la place d'Armes constituent le réceptacle des eaux pluviales de surface. Les bords ont été décaissés pour recueillir, lors de forts épisodes pluvieux, un volume d'eau conséquent (jusqu'à 1M de litres). Les aménagements du parc intègrent les préoccupations d'accessibilité pour tous. Les cheminements principaux sont en béton avec des traitements de surface adaptés aux différentes formes de handicap.



Le périmètre de la 2^e étape de l'aménagement du parc Blandan © Base

ZOOM SUR...

LA NOUVELLE PHASE DE PROJET

Depuis son inauguration en 2013, le parc Blandan est très fréquenté par les Grands Lyonnais qui apprécient ses espaces de jeux, ses pelouses, ses terrains de sport. La nouvelle phase de projet permettra de répondre à l'affluence et de rendre accessible 3 ha supplémentaires, par l'aménagement de la partie haute du parc, celle de l'ancien fort. Le public pourra profiter de nouveaux espaces tels qu'un belvédère, un jardin, des clairières, une grande prairie centrale, etc. Des liaisons seront créées entre les deux parties du parc pour faciliter les déplacements et permettre de nouvelles promenades. Une jonction sera aménagée au pied du château de la Motte pour boucler la promenade d'1,5 kilomètre qui fait le tour complet du parc Blandan. Les anciennes casernes militaires et bâtiments sont conservées et réaménagés : Le château de La Motte sera transformé en un lieu ouvert à tous, avec bars et restaurants, d'ici 2020. L'ancien magasin d'armes sera reconverti et accueillera l'Ho(s)tel Blandan, à mi-chemin entre un hôtel et une auberge de jeunesse. Un nouveau bâtiment accueillant des événements culturels sera construit entre le château de La Motte et l'Ho(s)tel Blandan : l'abri Blandan. Le grand casernement longeant la place d'Armes deviendra une résidence étudiante réalisée par le Crous de Lyon. Un parking visiteurs sera également aménagé pour le parc.

bâtiments de la caserne Sergent Blandan ont été réalisées pour répondre aux besoins d'un transformateur électrique, un local d'éclairage public, des locaux de vie et de stockage pour les équipes d'entretien de la Ville de Lyon. Le projet met en exergue les diversités d'ambiances pour les valoriser dans le cadre d'un nouvel aménagement. Cette démarche est une manière de révéler et de valoriser le patrimoine, l'identité et l'héritage du site en proposant un nouvel équipement public en capacité de répondre aux besoins des usagers. Le parc offrira ainsi à terme un espace divisé en trois grandes entités au caractère différent, répondant à la physionomie particulière du site :

- l'esplanade est un lieu vivant et animé, propice à recevoir diverses animations et manifestations et qui s'organise autour de la place d'armes. Elle s'ouvrira sur les quartiers avoisinants par les parvis situés rues du Repos et Victorien Sardou.
- le fort, entité centrale du parc, bénéficie d'une position surélevée, dominante. C'est un espace plus propice au calme.
- les douves, en contrebas du fort, constituent un vaste espace végétalisé. L'ensemble fait figure d'oasis végétale avec des zones calmes et des équipements sportifs et/ou ludiques.

QUI FAIT QUOI ?

Maîtrise d'ouvrage : la Métropole de Lyon – DDUCV

Maîtrise d'œuvre : le groupement Base / Ogi / On / Csd ingénieur / Archipat / Explorations architecture / N. Vrignaud

Contrôleur technique : Bureau Véritas

La gestion du Parc Blandan est confiée à la Ville de Lyon, direction des Espaces Verts.

CALENDRIER

Ancienne caserne militaire acquise par le Grand Lyon en 2008. Nouveau parc public métropolitain livré en juin 2014.

Travaux d'aménagement réalisés par la Métropole de Lyon entre 2011 et 2014 (livraison des 2/3 du Parc).

Poursuite des travaux en cours (2^e phase, le Fort) :

Janvier - avril 2017 : travaux de démolition des anciens casernements.

Été à décembre 2017 : consultation des entreprises.

2018 : lancement des travaux d'aménagements.

Mi-2019 : ouverture au public des nouveaux espaces.

MÉTROPOLE DE LYON

20, rue du Lac - CS 33569

69505 Lyon Cedex 3

Julien Lahaie, directeur de projets urbains

Tél : 04 69 64 59 22 - Email : jlahaie@grandlyon.com